



La Plume de la Cendille

COMMUNE DE LIMALONGES



La CasEco

située devant la maison des Associations sert avant tout à collecter les papiers pour l'ASTM (Association Solidarité Terres du monde),

mais elle fait aussi office de boîte à livres où chacun peut y déposer ou retirer des livres.

Une belle façon de pouvoir lire sans se ruiner et sans modération...





DANS CE NUMÉRO

- Les heures d'ouverture - contacts (page 3)
- Le mot du maire en Français et en Anglais (page 4 et 5)
- Interview du personnel communal (page 6 et 7)
- Affaires budgétaires (page 8 et 9)
- PLUI-H (page 10)
- Le lotissement la Balade (page 11)
- Projets parcs photovoltaïques (page 12)
- Gestion énergétique de la salle des fêtes (page 12)
- Dossier sur la MSA (page 13)
- Santé et prévention : les défibrillateurs (page 14 et 15)
- Nouveau : chez Antoine - l'Embuscade (page 16)
- Les Associations...
 - Le Club de Foot « Les Coqs Gaulois » (page 17)
 - Le Foyer Civil (page 18)
 - Le Club de pétanque « Au Cœur de la boule » (page 19)
- Les bienfaits de la lecture... (page 20)



ETAT CIVIL



Le RGPD interdit toute publication des naissances, mariages et décès sans le consentement des personnes concernées.

Nous ne publierons donc pas dans ce bulletin municipal les naissances, mariages et décès, mais seulement le nombre :

Naissances : 7

Mariages : 4

Décès : 28

L'équipe de réalisation de « La plume de la Cendille »

Valérie Deschamps, Nathalie Léoment, Cathy Lohues, Annette Machet, Didier Machy, Jean-Marc Niot, Claude Stoffel et les membres et Présidents des Associations...

Maquette, mise en page : Cathy Lohues

Impression : Imprim'RIC

INFOS MAIRIE...



Permanence des élus :

1er et 3ème samedi
de chaque mois
sans rendez-vous

Secrétariat

Accueil du public :

Lundi - mardi - jeudi
de 13 h 30 à 17 h
Vendredi de 9 h à 12 h

Accueil téléphonique : 05.49.07.63.20

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

mail : mairie-limalonges@paysmellois.org

FRANCE SERVICES SAUZE VAUSSAIS



1er étage
Espace Salcido
40 grand rue
79190 Sauzé-Vaussais

Horaires :

- Lundi : 13h30 - 17h30
- Mardi : 9h - 17h30
- Mercredi : 9h - 12h
- Jeudi : 9h - 17h30
- Vendredi : 9h - 12h

**Céline et Marie vous accueillent
uniquement sur rendez vous au :
05.49.07.75.22**

	Je souhaite actualiser ma situation sur Pôle Emploi Murielle 38 ans	
	J'ai besoin d'aide pour accéder à mon compte Ameli Josiane 63 ans	Je ne sais pas vers qui me tourner pour faire mon permis de conduire Malo 23 ans
	ENEZ, ON VA S'EN OCCUPER !	
PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien. Trouvez la France services la plus proche de chez vous sur france-services.gouv.fr		

LE MOT DU MAIRE



Mes chers concitoyens,

Félicitations à Cathy d'avoir choisi le thème des livres pour la présentation de ce bulletin. Vous pouvez tous constater son travail irréprochable. La lecture permet de nous évader, favorisant ainsi l'oubli des soucis et du stress du quotidien. Elle permet de nous affirmer dans notre vie de tous les jours.

Merci à nos employés municipaux pour le travail accompli tout au long de l'année. Je les félicite.

Jérôme, embauché en mai 2023, a pris ses marques avec l'aide de Michaël qui est entré en 1999 à la commune. Ils forment un très bon binôme.

Julie est maintenant titulaire. Elle a acquis beaucoup de connaissances par formation et avec l'aide de Cathy.

Nous avons recruté depuis le 1^{er} Octobre Sandrine Becuwe pour s'occuper de la salle des fêtes. C'est elle qui vous recevra lorsque vous la louerez. N'oublions pas Valérie, la plus ancienne des employées puisqu'elle est rentrée en 1988 qui fait le ménage de la mairie.

L'équipe est soudée et nous pouvons compter sur elle. Je les remercie tous pour leur professionnalisme.

Nos associations œuvrent aussi tout le long de l'année pour animer la commune. Beaucoup d'activités sont proposées. Vous pouvez choisir celles à votre goût. Merci à tous les bénévoles qui participent. Les festivités dans la commune maintiennent la cohésion entre les habitants. Nous avons pu assister à une nouvelle activité très réussie, « la fête d'Halloween » organisée par le comité des fêtes et l'APE : plus d'une vingtaine d'enfants étaient déguisés, un goûter était offert et ensuite étaient prévues une visite à la maison de retraite et une promenade dans les rues.

Merci à mes adjoints et aux conseillers municipaux qui m'épaulent bien et prennent beaucoup sur leur temps personnel. Les commissions étudient les dossiers pour prendre les décisions les meilleures pour la commune. C'est un travail d'équipe. Les sujets sont très variés. La diversité fait que le travail est très attrayant.

Le parking de covoiturage aux Maisons Blanches va être refait. Des espaces végétalisés vont être créés, il n'y aura plus de sorties sur la RD 948. Les emplacements de voiture vont être matérialisés. Un range-vélo y sera installé. Le lampadaire va être changé de place. Les containers « poubelle » y seront intégrés avec un aménagement. Cette place deviendra plus attractive.

Je félicite Bébert au nom de la commune qui a su tenir avec brio son bar-tabac rue de la Caillaude pendant 28 ans et souhaite la bienvenue à son repreneur Antoine Dekeyser.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous invite aux vœux du maire le 21 janvier 2024 à 11 h à la Cendille.

Annette Machet

WORD FROM THE MAYOR



My dear fellow citizens,

Congratulations to Cathy for choosing the books theme for the presentation of this newsletter. You can all see her impeccable work. Reading allows us to escape, forget our worries and helps assert ourselves in everyday life.

Thank you to our municipal employees for their work throughout the year. I would like to congratulate them.

Jérôme, hired in May 2023, has settled in with the help of Michaël who himself joined the municipality in 1999. They make a very good team.

Julie is now permanent as a member of staff. She gained a lot of knowledge through her training with Cathy's help.

On October 1st, we have recruited Sandrine Becuwe to take care of the village hall. She is the one who will receive you when you rent the Salle de la Cendille. And let's not forget Valérie, the longest-serving employee since she joined in 1988, she oversees the town hall.

It's a close-knit team that we can count on. I'd like to thank them all for their professionalism.

Our associations also work throughout the year to bring life to the community. Many activities are on offer. You can choose the ones that suit you best. Thank you to all the volunteers who participate. The festivities in the municipality maintain cohesion among the inhabitants. We were able to attend a new and very successful activity, "the Halloween party" organized by the comité des fêtes and the parents' association APE. More than twenty children dressed up, had a snack, then visited our elderly at the retirement facility and eventually had a walk through the village. Trick or treat ?

Thank you to my assistants and the municipal councillors who support me well and spend a lot of their personal time. The commissions study the files to make the best decisions for the municipality. It's a team effort. The topics are very varied. The diversity makes the job very attractive.

The car park at Maisons Blanches is being rebuilt. Planted areas will be created, and there will no longer be any direct exits onto the D 948. Car parking spaces will be marked out. A bicycle rack will be installed. The lamppost will be relocated. The rubbish bins will be integrated and landscaped. This square is going to become more attractive.

I congratulate Bébert on behalf of the municipality, who has brilliantly run his bar-tabac on rue de la Caillaude for 28 years, and would like to welcome his successor, Antoine Dekeyser.

I wish you all the best for this festive time and invite you to the Mayor's wishes ceremony on January 21st, at 11am at La Cendille.

Annette Machet

AGENTS COMMUNAUX - INTERVIEWS

Petit reportage réalisé par Cathy auprès des agents communaux.

La question est : « parle moi de ton travail... »

Puis, questions décalées :

Quels sont tes loisirs préférés, ton dessert préféré et ta citation ou philosophie de vie 😊😊 ?

Julie

- Adjoint Administratif - Mairie (22 h)

Je suis arrivée dans la collectivité il y a 3 ans. Je découvre, j'apprends le métier de secrétaire de mairie, par la transmission du précieux savoir de Cathy.

Mes missions sont diverses et variées : accueil téléphonique, Urbanisme, Etat-

Civil, gestion des locations de la salle des fêtes.... la liste est (très) longue concernant les missions pour une secrétaire de mairie.



Mes loisirs ? J'adore les **balades** en pleine nature, **lire** mais aussi **l'art créatif**...

Mon dessert préféré ? **Impossible d'y répondre j'aime tous les desserts !!!** 😊

Ma citation préférée : « **cueille le jour présent sans te soucier du lendemain** »

L'organisation du travail en passant par l'entente entre collègues est en tout point positif !

Michaël

- Agent de maîtrise - Ateliers municipaux (35 h)

Employé depuis 25 ans au service technique de la mairie, mon travail est très polyvalent. Je m'occupe des espaces verts : élagage d'arbres, tonte, fauchage de la voirie, entretien des routes, des chemins et des bâtiments : salle des fêtes, maison des associations et autres locaux (foot, pétanque etc...). Je fais aussi l'entretien et la petite mécanique sur le matériel. Tout cela me plaît beaucoup. J'ai de très bons rapports avec mes collègues et une très bonne collaboration et confiance.

Mes loisirs ? **Le Foot, la course à pied et le bricolage.**

Mon dessert préféré : les profiteroles **Maison**

Ma citation préférée : « **la vie c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre** » A. Einstein



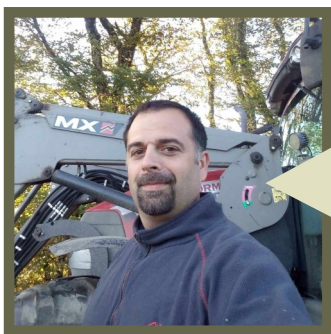
AGENTS COMMUNAUX - INTERVIEWS

Jérôme

- Adjoint technique - Ateliers municipaux (35 h)

Nouveau métier pour ma part depuis quelques mois, un retour aux sources en lien avec les végétaux, avec diverses tâches variées, entouré de collègues sympathiques et dans la convivialité, où le respect et la bonne humeur sont les maîtres mots.

Michaël est là pour me former, merci à lui.



Mes loisirs ? La pêche, la randonnée, la chasse, le jardinage, tout ce qui est en lien avec la nature, mais aussi, la découverte du patrimoine matériel et immatériel français.

Mon dessert préféré : le tiramisu

Ma citation préférée : « la vie mettra des pierres sur ton chemin, à toi d'en faire un mur ou un pont - de Coluche » et « profiter de l'instant présent sans avoir peur du lendemain »

Auto-interview de Cathy par Cathy 😊

- Rédacteur - Mairie (35 h)

En 30 ans de carrière à la mairie, mon travail de secrétaire a beaucoup évolué et s'est modifié au fil des années. De secrétaire, il s'oriente plus maintenant vers un travail de comptable, car certaines missions réservées auparavant au trésor public nous sont aujourd'hui dévolues... Ma fiche de poste est donc très variée et contient beaucoup de missions différentes (affaires budgétaires, salaires, élections, suivi des décisions du conseil municipal, site internet, bulletin municipal, dossiers en tout genre, etc etc...)

L'organisation et la rigueur sont donc les 2 mots clés pour un travail efficace !



Mes loisirs ? La lecture, le scrabble, les loisirs créatifs et bien sûr la pétanque !

Je n'ai pas de dessert préféré, car je ne suis pas fan de « sucré », par contre j'ai 2 philosophies de vie : « Prenez le temps de faire ce qui vous rend heureux » et « Je ne perds jamais, soit je gagne, soit j'apprends » de Nelson Mandela..



J'adore mon Métier !!!

Valérie

- Adjoint technique - Mairie (6 h)

Valérie momentanément indisponible n'a pas pu être interviewée...



SUBVENTIONS VOTÉES POUR L'ANNEE 2023

Théâtre Feu Follet	150 €
Association Parents Elèves de Limalonges	1 300 €
Comité de fêtes de Limalonges	3 000 €
Hôpital pour enfants de Poitiers	200 €
Hôpital de Ruffec (association)	200 €
Banque alimentaire des Deux-Sèvres	500 €
Resto du Cœur des Deux-Sèvres	500 €
Secours Catholique de Sauzé-Vaussais	500 €
Secours populaire des Deux-Sèvres	500 €
APECAF (parents élèves collège) de Sauzé-Vaussais	150 €
Mot à mot de Melle (illettrisme)	150 €
Pas à pattes (association défense chats)	200 €
La Pastourelle	500 €
Les Jeunes Sauzéens Sauzé-Vaussais	200 €
En réserve :	1 950 €
TOTAL :	10 000 €

« Merci de nous faire parvenir vos demandes de subvention avant le 31 janvier de chaque année, n joignant un bilan financier. Tous les dossiers seront étudiés en février, avant le vote du budget »



Tous les budgets sont consultables en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.



TAXES FONCIERES

Nous avons tous pu constater la forte augmentation de notre taxe foncière.

Votre base de référence qui est calculée sur la surface bâtie a été augmentée au niveau national de 7.01 %. Le taux de l'inter communalité est passé de 11.60 % à 11.76 %, mais la plus grosse hausse vient de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui passe de 12.98 % à 16.48 % ce qui correspond à 35.78 % d'augmentation, cela est dû à l'état qui a augmenté la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP). Elle était de 24 €/T en 2019 et passera à 65 €/T en 2025. Quant à la taxe GEMAPI elle reste quasi stable, c'est un impôt destiné à financer la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Suite à cette augmentation, la Communauté de communes Mellois en Poitou a fait parvenir un dépliant en Mairie, que nous vous avons distribué, expliquant cette hausse.

Il est à retenir qu'au vu des comptes administratifs sains de la commune, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de la part communale qui sont restés à 24.50 % pour le foncier bâti et 25.07 % pour le foncier non bâti.

La taxe d'habitation, quant à elle, est maintenue à 4.89 % et ne concerne que les résidences secondaires et les locaux non affectés à l'habitation principale.



BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

DEPENSES

♦ Charges générales : énergie/carburant/entretien bâtiments voirie	563 100 €
Dont 173 000 € pour enfouissement réseaux Dessé (éoliennes)	
♦ Charges de personnel : salaires/cotisation URSSAF et caisses	209 000 €
♦ Atténuation de produit : FNGIR (Fonds Garantie Individuelle des Ressources)	29 747 €
♦ Charges de gestion courante : indemnités élus	91 615 €
♦ Intérêts des emprunts	5 000 €
♦ Ecritures amortissement et divers	8 515 €
♦ Virement à la section d'investissement	382 993 €



RECETTES

♦ Excédent de l'année précédente reporté	497 369 €
♦ Remboursement sur rémunération du personnel (maladie...)	1 500 €
♦ Impôts et taxes (foncière - habitation - communautaire...)	246 900 €
♦ Dotations et participations de l'Etat	513 791 €
♦ Vente de produits et services	5 210 €
♦ Revenus des immeubles (loyers - salle des fêtes)	25 200 €



Le budget fonctionnement s'équilibre donc à 1 289 970 €

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

DEPENSES

♦ Emprunts	44 000 €
♦ Travaux Voirie et autres travaux et achats divers	302 791 €
♦ Constructions maisons sur le lotissement La Balade—Etudes	150 000 €
♦ Ecritures amortissement	9 767 €

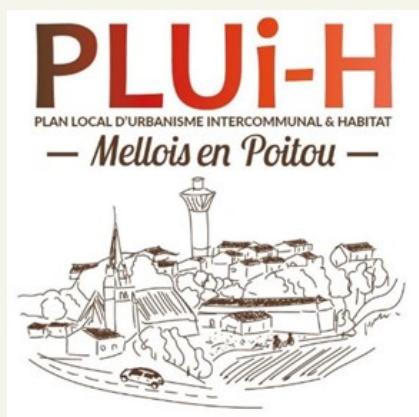
RECETTES

♦ Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	66 650 €
♦ Virement de la section de fonctionnement	382 993 €
♦ Récupération de FCTVA et taxe d'aménagement	12 900 €
♦ Dépôt et cautionnement reçus et fonds divers	7 015 €
♦ Subventions travaux « Maison des Associations... »	37 000 €

Le budget investissement s'équilibre donc à 506 558 €



PLUi-H : [A]MÉNAGER LE TERRITOIRE



Depuis 2018, Mellois en Poitou s'est engagé dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUi-H). Celui-ci couvrira le territoire des 62 communes.

Concrètement, le PLUi-H va répondre à des questions de la vie quotidienne : où, comment allons-nous construire ? Quelle architecture, quelle implantation, quelle forme faut-il respecter ? Comment préserver les paysages naturels et bâtis, notre cadre de vie ? Où implanter les commerces, les services et les activités économiques ? Quelle offre de logement proposer ?

L'enjeu principal est de construire un projet qui réponde aux besoins des habitants actuels sans compromettre ceux des générations futures.

La première phase de l'élaboration du PLUi-H, celle du diagnostic, a permis de dresser un état des lieux complet et précis de notre territoire.

La deuxième phase, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), permettra de définir collectivement les orientations générales d'un projet commun pour l'urbanisme mais aussi l'habitat, le développement économique, le cadre de vie, l'agriculture, la préservation de l'environnement... Ce projet sera par la suite traduit en règlement (graphique et écrit) sur lesquels reposeront toutes les autorisations d'urbanisme.

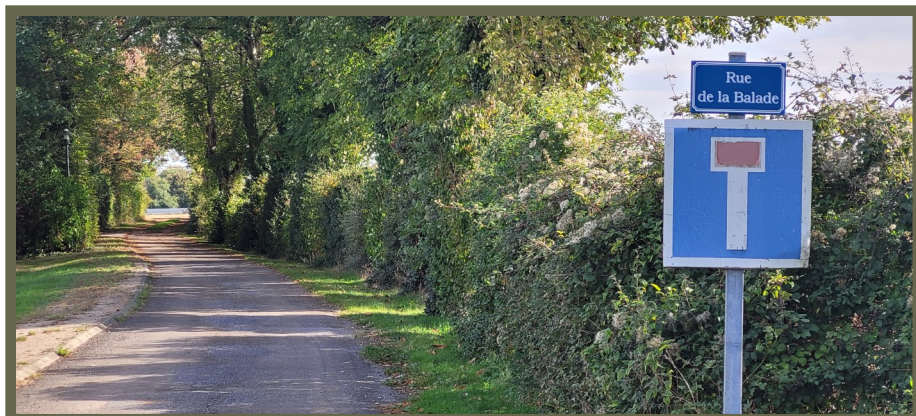
Durant toutes les phases de l'élaboration du PLUi-H, la concertation avec les habitants est ouverte. Vous pouvez envoyer un mail ou un courrier à la Communauté de communes (Direction de l'aménagement et de l'habitat), des registres papiers sont à votre disposition dans les mairies, un registre dématérialisé en ligne est accessible sur le site internet de Mellois en Poitou. Vous y retrouverez également toute l'actualité du PLUi-H et l'annonce des rencontres prévues avec les habitants.

LE CALENDRIER DES GRANDES ÉTAPES



LE LOTISSEMENT « LA BALADE »

La commune de Limalonges a créé en 2013 un lotissement, rue de la balade, composé de 6 lots d'habitation allant de 500 à 1000 m². Deux de ces lots ont été vendus, les quatre restants sont toujours disponibles (12 euros le m²).



Depuis plusieurs années, les conseils municipaux successifs avaient pour projet de lancer la construction de 2 logements locatifs sur ces parcelles (1 T3 et 1 T4)



Nous avons inscrit au budget 2023 le lancement de ce projet et fait appel à deux architectes/ maîtres d'œuvre en vue de concrétiser et de deviser ces constructions. Les deux cabinets ont respecté notre cahier des charges et nous ont transmis des devis détaillés et totalement finalisés.

Sur ces bases nous avons mis en concurrence deux établissements financiers.

Après analyse, il s'avère que le financement de ces deux investissements est trop ambitieux budgétairement pour notre commune.

Nous avons donc relancé un projet d'étude et de financement pour la réalisation d'un seul logement qui sera probablement plus envisageable pour le budget.

Nous attendons actuellement les retours de ces études.



PROJET DE PARCS PHOTOVOLTAIQUES

Il y a actuellement 4 projets de parcs photovoltaïques sur la commune :

- un au Champ de la Serpe (ancienne carrière après le stade en prenant le chemin du champ de la Serpe) d'une superficie de 1,26 Ha , d'une production prévisionnelle de 1214 Mwh/an (mégawatt-heure par an) soit l'équivalent de consommation de 102 foyers chauffage compris.
- un à La Croix Ballet (ancienne carrière sur la route de St Macoux) d'une superficie de 2,37 Ha , d'une production prévisionnelle de 2792 Mwh/an soit l'équivalent de 252 foyers.
- un à La Vallée (terrain aux maisons blanches à coté de la RN 10 qui servait de dépôts de graviers et d'engins lors de la construction de la ligne ferroviaire à grande vitesse) d'une superficie de 4,76 Ha , d' une production prévisionnelle de 3792 Kwh/an soit l'équivalent de 341 foyers.
- un à la Pierre Pèse (ancienne carrière Kleber-Moreau) d'une superficie de 26 Ha ,d'une production prévisionnelle de 27700 Kwh/an soit l'équivalent de 2496 foyers.

Si tous ces projets aboutissent, cela représentera une surface totale de 34,39 Ha pour un équivalent de 3191 foyers.

Face à la crise énergétique et au dérèglement climatique et afin de rattraper le retard pris par la France par rapport aux objectifs européens, l'état entend accélérer le développement des énergies renouvelables, et a voté la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, surnommée loi APER.

La commune prévoit donc de proposer ces 4 projets.

Vous trouverez un dossier relatif à cette loi sur le site de la commune.

GESTION ÉNERGÉTIQUE SALLE DES FÊTES « LA CENDILLE »



Afin de réduire la facture énergétique et de réduire notre impact environnemental en émission de CO2, la commune a investi dans un système de domotique afin de gérer la consommation électrique de la salle des fêtes La Cendille.

Dorénavant l'éclairage extérieur LED et le chauffage sont gérés à distance par ce système domotique, ce qui nous permet d'optimiser la consommation électrique en fonction de l'occupation de la salle.

Face à la nécessité d'amplifier les éco-gestes, le SIÉDS en tant que syndicat d'énergie des Deux-Sèvres et engagé au service de la transition énergétique et écologique des territoires nous accompagne dans la rénovation des équipements. Tout l'éclairage intérieur de la Cendille sera lui aussi renouvelé par de l'éclairage LED avec le concours financier du SIÉDS.

Ce pari gagnant nous a déjà permis de rentabiliser notre investissement dans **ce système domotique**.



M.S.A – BÉNÉFICIEZ VOUS DE TOUS VOS DROITS (SANTÉ, FAMILLE

- Quelle que soit votre vie familiale ou professionnelle, vérifiez vos droits !
- Perte d'emploi, changements dans votre vie ? Ne restez pas sans droit !
- Même à la retraite, vous pouvez avoir des droits !

Les élus MSA du Mellois sont à votre écoute et vous rappellent que votre MSA est là pour vous accompagner !

POUR VOS DROITS PERSONNELS

Santé, Famille,
Retraite
05 49 43 86 79

Pour une
invalidité
05 49 44 89 38

Si vous avez besoin d'une aide sociale

- Aide à domicile : 05 49 44 89 51
- Accueil de l'enfant : 05 49 43 86 93
- Difficultés financières : 05 49 43 86 85

POUR VOS DROITS PROFESSIONNELS

Pour votre dossier en tant qu'exploitant agricole
ou employeur de main d'œuvre
05 49 06 30 30

Pour la prévention des
risques professionnels
05 49 06 30 76

➤ Quelles prestations sont liées à ma situation personnelle ?

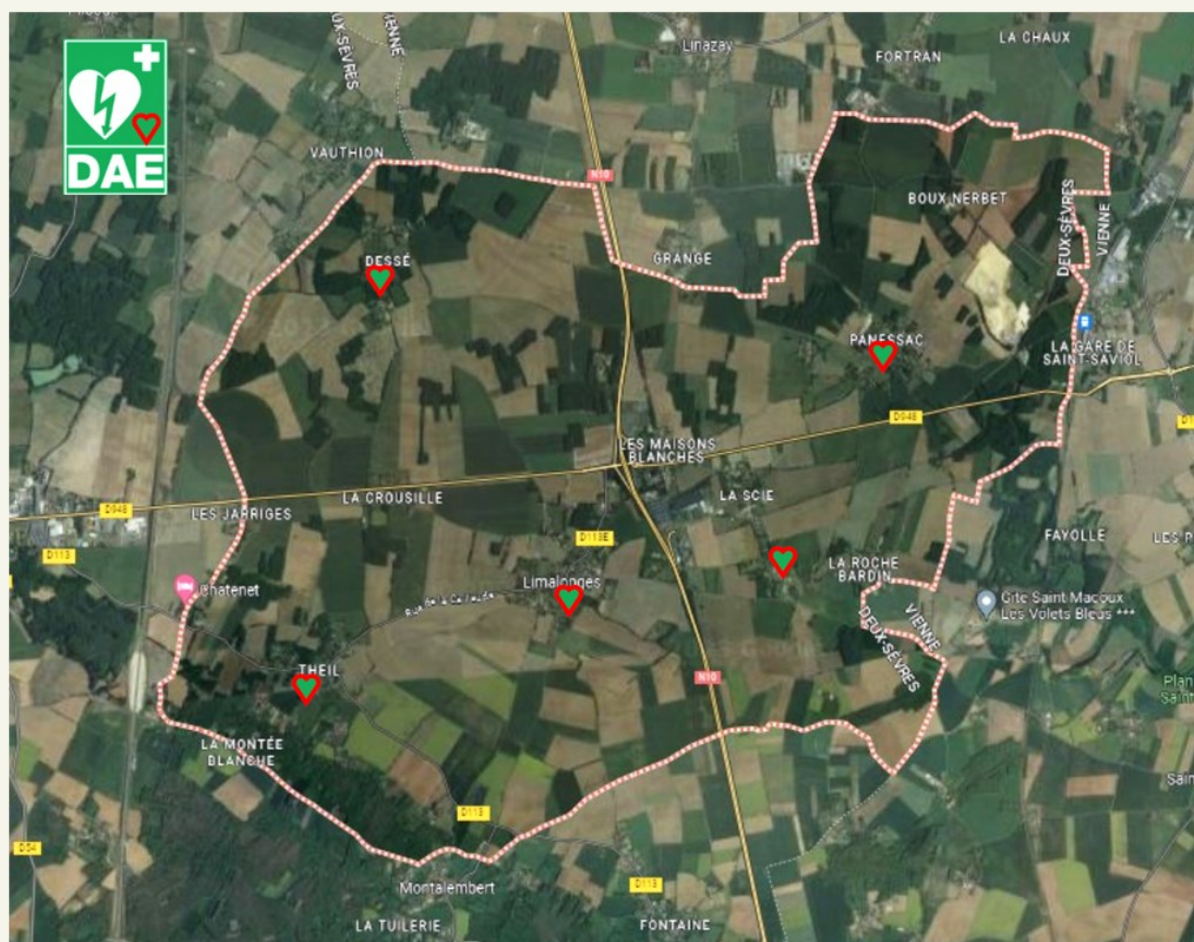
Toutes les prestations sont soumises à des conditions de ressources et de situation – Liste des prestations non exhaustive – Contactez votre MSA pour plus d'informations sur vos droits ou vérifiez les sur www.mesdroits sociaux.gouv.fr.

PRESTATIONS	ETUDIANT	SALARIE/ EXPLOITANT	PARENT	RETRAITE
Mes droits santé	●	●		
Rattacher mon enfant à ma carte vitale			●	
Complémentaire Santé Solidaire (si revenus faibles)	●	●	●	●
Ma carte européenne d'assurance maladie (si je voyage en Europe)	●	●		●
Congé paternité (à demander au moins un mois à l'avance)			●	
Aide au logement (si je suis locataire)	●	●	●	●
Prime d'activité (si je travaille)	●	●	●	
RSA (si je n'ai pas de revenus)	●		●	
Retraite de base et complémentaire				●
Retraite de reversion (si je suis veuf(ve))		●		●

Les informations portées sur ce document sont à titre indicatif et n'engagent en rien la MSA POITOU.

DÉFIBRILLATEURS DE PROXIMITÉ DANS LES VILLAGES, UNE PREMIÈRE AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

Comme nous vous l'avions déjà annoncé dans un précédent bulletin, les défibrillateurs cardiaques ont été installés dans plusieurs hameaux (voir carte). Ceux-ci sont opérationnels depuis début octobre. Leur implantation a été faite de sorte que chaque défibrillateur soit accessible le plus rapidement possible à toutes personnes pour apporter une assistance à la défibrillation Cardiaque en attendant les secours.



Dessé : au niveau du 8 rue de la Tourette à côté de la borne incendie.

Theil : au niveau du 36 rue de Chatain à côté des containers de recyclage.

Périssac : au niveau du 11 rue du Marché à proximité du puits

Pannessac : au niveau du 9 rue du Sillon

Pour compléter l'action de prévention la municipalité a souhaité que les habitants de la commune puissent avoir accès à une formation gratuite aux gestes qui sauvent.



Les Gestes Qui Sauvent (GQS)

**2 heures de votre temps pour sauver une vie,
en vous formant aux Gestes Qui Sauvent "GQS"**

Un certain nombre d'entre vous ont répondu favorablement à cet appel et une formation a eu lieu le 18 novembre après midi avec les sapeurs pompier de Sauzé-Vaussais en partenariat avec Groupama.

Certains d'entre vous ont souhaité aller plus loin et se sont inscrit pour une formation PSC1 qui sera prochainement programmée.



Gestes Qui Sauvent et PSC 1 : c'est quoi la différence ?

La formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1) est **complète** et vous permet d'agir face à toute situation. **Elle est d'une durée minimum de 7 heures.**

La formation « GQS » d'une durée très courte est axée sur l'arrêt cardiaque et l'hémorragie.

Si vous n'avez pas pu assister à une de ces formations et que vous souhaitez tout de même vous former, inscrivez-vous auprès de la mairie afin qu'une autre session puisse être organisée.

Merci de vous préinscrire en appelant la mairie au 05 49 07 63 20 ou par mail à mairie-limalonges@paysmellois.org

La municipalité remercie chaleureusement tous ses concitoyens qui ont pris un peu de leur temps pour effectuer ces formations et œuvrer pour le bien de tous.

ENTRETIEN DES CHEMINS

Au mois d'octobre la commune a entrepris, en partenariat avec la commune de Pliboux, le remblaiement des chemins qui bordent nos deux communes. Dans la bonne ambiance et la bonne humeur, nous avons étendu à peu près 150 tonnes de calcaire dans la journée. Un bon exemple d'entraide entre voisin.

Merci à la commune de Pliboux, à nos agents et tous les bénévoles.



DE CHEZ BÉBERT A L'EMBUSCADE



Depuis plusieurs mois, Albert BOUSSER, aspirait à prendre sa retraite après 28 ans de bons et loyaux services et souhaitait trouver un repreneur à son établissement « CHEZ BEBERT », café, bar, tabac, presse, point poste du centre bourg de Limalonges.

Après l'étude de plusieurs candidatures, c'est un couple originaire du Nord de la France mais vivant en région parisienne qui a été retenu pour la reprise du fond de commerce suite à une annonce publiée dans « SOS VILLAGE », la célèbre émission de TF1.

Antoine 49 ans, artisan coiffeur et sa compagne Laetitia, comptable, aspiraient à une vie plus saine et souhaitaient s'investir dans un commerce de proximité en province. Ils ont étudié diverses opportunités en région aquitaine mais c'est à Limalonges qu'ils ont souhaités s'installer. Le choix d'une commune avec une véritable identité et d'un commerce disposant d'une clientèle diverse et variée ont été pour eux des critères déterminants. De plus leur fils de 17 ans a pu intégrer le lycée agricole de Melle.



Depuis le 25 Aout, Antoine a donc repris les rênes, sa compagne n'étant actuellement présente qu'en fin de semaine, elle rejoindra l'établissement de façon permanente en fin d'année.

La formule « la continuité dans le changement » s'applique particulièrement aux nouveaux venus. Tout d'abord « la continuité » à travers les activités bar, tabac, presse, FDJ et point presse.



Mais également « le changement » en diversifiant l'offre au niveau du bar :

- * offrir une carte de bières de brasseurs et la mise en place d'une nouvelle tireuse à pression.
- * élargir la gamme des boissons en proposant une grande variété d'apéritifs, cocktails, et digestifs.

Cette formule s'applique également dans le domaine des structures. En premier lieu, la restructuration de la cuisine (achat de nouveaux matériels), le réaménagement de la salle de réception et le rafraîchissement du bar.

Mais l'ambition des nouveaux propriétaires ne s'arrête pas là : développer des événements avec la commune et proposer aux associations un soutien logistique pour organiser toutes sortes de réceptions mais également la mise en place « d'un coin des assos », sous forme d'un tableau sur lequel les associations pourraient communiquer sur leurs activités et événements à venir.

Par ailleurs, la volonté d'Antoine est d'engager un échange « gagnant/gagnant » avec l'ensemble des acteurs locaux (professionnels ou familiaux) pour organiser des pots entre collègues ou entre amis, des anniversaires etc... L'organisation d'événements, de repas à thèmes et de soirées festives est bien évidemment prévue.

La participation et le soutien aux diverses manifestations locales, telles que la brocante, le marché de Noël, la fête de la musique seront relayées activement.

Voici les ambitieux projets des nouveaux propriétaires à qui nous souhaitons la bienvenue et leur adressons nos plus vifs encouragements.

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi et vendredi de 7h/13h45 et de 16h15/ 20h00

Samedi 7h/20h, dimanche et jours fériés 9h/14h,

Fermeture : jeudi et mercredi après midi

Tél : 05.49.07.63.00

LE CLUB DE FOOT « LES COQS GAULOIS »

Voilà plus de 80 ans que le Club de Football les Coqs Gaulois de Limalonges accueille les amateurs(trices) de ballon rond de la Commune et de ses environs.

Cette année le club est composé d'une équipe Seniors évoluant en 5ème division départementale et d'une équipe de foot-loisir mixte.

Mais la grande nouveauté pour 2023/2024, est le retour d'une Ecole de foot en entente avec le Club de Sauzé-Vaussais. Limalonges aura donc le plaisir de voir évoluer la section U8/U9 (avec quelques U5/U6) sur le Stade René Auvin sous la responsabilité de Jérôme Grimaud, Guillaume Ragot et Thomas Avril (voir la photo ci-dessous).

Afin de faire découvrir le Football aux jeunes générations (de 5 à 13 ans) des Portes ouvertes ont eu lieu les mercredis et samedis de Septembre, mais il n'est pas encore trop tard pour inscrire votre enfant, n'hésitez pas à prendre contact, la 1ère session est gratuite.

Concernant l'équipe Seniors elle s'est étoffée cette année avec 25 joueurs au total, les matchs se déroulent le dimanche après-midi, n'hésitez pas à venir les encourager (Entrée au stade gratuite, voir dates aux panneaux d'affichage des vestiaires).

L'équipe foot loisir, quant à elle, se maintient en terme d'effectif, la majorité des matchs se déroulent en interne et toujours dans la bonne humeur.

Les Coqs Gaulois c'est aussi une implication dans la vie associative de la commune avec un repas le 23/03/2024 à la Cendille ainsi qu'un Loto tous les 31 Octobre...

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, également, lors de ces manifestations.



FOYER CIVIL DE LIMALONGES**Le 6 Octobre 2023****L'assemblée générale a élu son conseil d'administration et le bureau a été constitué :**

Présidente : Marie-Thérèse GRIMAUD
Vice-Président : Michel PROVOST
Secrétaire : Sylviane BOISSON
Secrétaire-Adjointe : Marie-Thérèse PROVOST
Trésorier : Didier BOISSON
Trésorière-Adjointe : Bernadette GIGNON



Les membres : Jean-Pierre BOUTIN, Anne CLUSEAU, Jean-Pierre CLUSEAU, Gérard CLUZEAU, Christine DOEUVRE, Philippe GUILLAUD, Serge LEMERCIER, Marie-Christine MAGNAIN, Guy MEUNIER, Nelzir MORISSET, René POITEVIN, Annette MACHET membre de droit.

Nos manifestations pour l'année 2023/2024 :**Thé dansant :**

29/10/2023 avec Mathieu MARTINIE,
10/12/2023 avec Alexis Musette,
11/02/2024 avec Jean-Pierre ROY,
27/04/2024 avec Bernard RUAL.

**Rallye vélo et marche : 9 Mai 2024****Marche semi nocturne : 6 Juillet 2024****Repas : 14 juillet 2024****Vide grenier : 8 septembre 2024.**

Le repas du 14/07 a toujours beaucoup de succès avec cette année 187 personnes. La retraite aux flambeaux est toujours bien appréciée pour le bonheur des petits et les grands.



*Le vide grenier a eu moins
d'exposants cette année,
l'exposition dans la salle des
fêtes était belle avec ses
peintres.
Il y a eu une belle affluence
du public*



Au Cœur de la Boule*à Limalonges***A U C Œ U R D E L A B O U L E
C L U B D E P É T A N Q U E**

**Le Club de pétanque se réunit tous les vendredis soirs
du 1er avril au 30 septembre à partir de 18 h 30**

De 60 adhérents en 2022, le club compte désormais

107 adhérents pour la saison 2023,

sans compter les estivants de l'été.

**Une très forte évolution qui nous ravit et qui est le signe que
notre Club a su s'adapter à la demande et aux souhaits des
amateurs de pétanque.**

Tarifs carte annuelle :

(carte obligatoire pour jouer)

adulte : 10 €

Jeunes de 12 à 16 ans : 5 €

**Vacanciers ou 1er essai nou-
veau joueur : 2 € la soirée**

**N o s m o m e n t s F o r t s d e
l ' A n n é e**

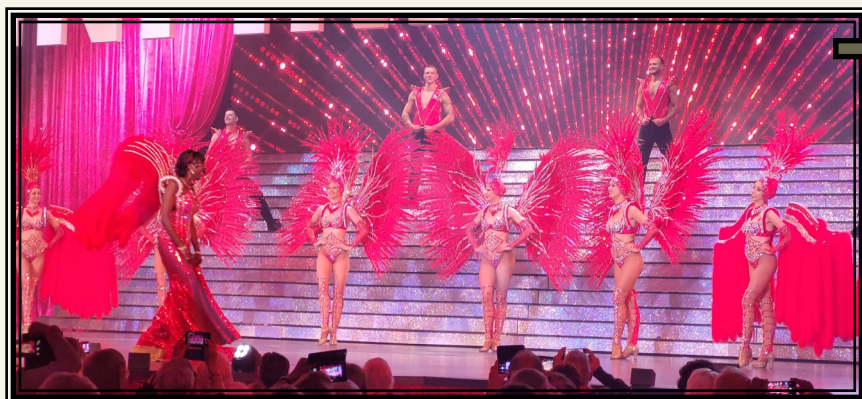
10 juin : rencontre avec le Club de Nercillac (16) à Nercillac

14 juillet : animation et repas le soir

18 août : visite du Club de Nercillac pour la soirée et la nuit

1er octobre : concours- repas de fin de saison

**15 octobre : sortie annuelle à l'Ange Bleu (cabaret) à Gau-
riaguet**



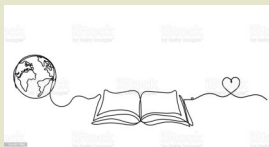
**Nous terminons l'année en
beauté avec ce magnifique
et éblouissant spectacle
qu'est l'Ange Bleu, autour
d'un repas des plus raffiné.
Nous pouvons dire que « les
papilles et les pupilles
étaient aux Anges !!!! 😊 »**

Je réitère mes remerciements auprès de toute l'équipe organisatrice et soudée du Club de pétanque,
composée de Claire, Laura, Monique, Zabeth, Claude, Gilou, Jean, Jean-Luc, Peter, Philippe et Kiki.

Merci à vous !

Cathy

mail : aucoeurdelaboule@gmail.com



1001 raisons de lire

La lecture

La lecture m'emmène partout,
Et je ne sais jamais où.
Mer, montagne, pays imaginaire,
De chez moi, je m'en vais prendre l'air.

Je peux être cowboy ou un roi,
Et même relire l'histoire plusieurs fois.
Si je veux, je saute des chapitres,
De mes livres, je suis le seul arbitre.

La lecture m'offre mille vies,
Et je peux être n'importe qui.
Ce soir, je fais le tour du monde,
Je visite l'espace en dix secondes.

Puis quand le livre est terminé,
J'ai hâte de commencer
Une aventure en devenir,
Un nouveau monde à découvrir.



C.Haslé—R.Canetta



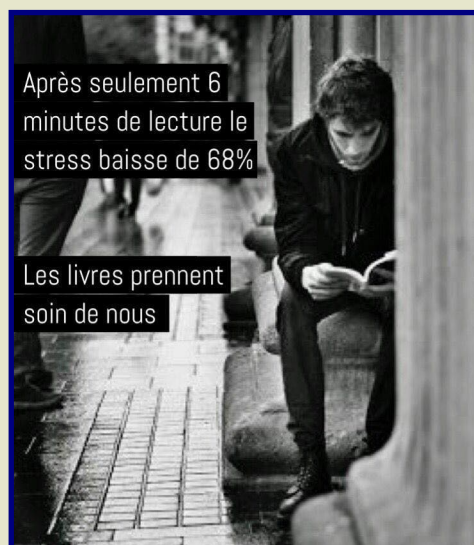
poésie



plaisir



lecture



Les bienfaits de la lecture :

- 1) Divertit et procure du plaisir
- 2) Améliore la mémoire
- 3) Accroît la concentration
- 4) Donne de l'aisance à l'expression
- 5) Décuple les connaissances
- 6) Développe l'esprit d'analyse et de critique
- 7) Diminue le stress et l'anxiété
- 8) Améliore la qualité du sommeil
- 9) Aide à atteindre ses objectifs



DevPerso
La vie s'enrichit grâce au développement personnel